



Fermeture du Val de Vire : le maire appelé à choisir son camp !

La séance du conseil municipal de Vire Normandie a débuté par des prises de parole du collectif "Non à la fermeture du collège du Val de Vire". Il réclame une position claire, affirmée et visible du maire sur le sujet.

Le maire doit (enfin) choisir son camp. Telle est, en substance, la raison pour laquelle les opposants à la fermeture du collège du Val de Vire sont venus prendre la parole devant le conseil municipal, lundi soir 27 mars.

« Êtes-vous toujours maire ? »

Depuis deux semaines et la première victoire obtenue au tribunal, les soutiens au collège se sont aperçus que l'Éducation nationale faisait fi de l'ordonnance de justice suspendant la double sectorisation et la fusion des deux établissements, mais continuait d'envoyer courriers et mails aux parents d'élèves d'écoles primaires. Dans ces dites lettres leurs enfants étaient changés d'affectation, comme si le tribunal n'avait pas statué. L'incompréhension dans les familles et la stupeur des opposants n'ont eu que peu de résultats probants puisque les courriers perdurent malgré l'intervention du député, Freddy Sertin et de Marc Andreu Sabater. « **Êtes-vous toujours maire ?** » s'alarme la professeure Valérie Langevin, au micro.

Filant la métaphore marine, Gaëtan Prévert, parent d'élève, a tenu, une nouvelle fois, à mettre le premier édile devant ses obligations et ses tergiversations : « **Vous avez eu du mal à venir sur le pont avec nous. Êtes-vous prêt à nous accompagner et ramer dans le même sens ?** » questionne-t-il.

Le temps presse

Car l'horloge tourne pour les soutiens au Val de Vire. Le 24 avril, le conseil départemental se réunit à nouveau pour délibérer sur le sort du collège virois. « **Avez-vous discuté avec vos collègues pour faire changer le cap ? Nous sommes dubitatifs** ».

Prenant des notes tout au long des prises de parole, Marc Andreu Sabater a tenu à répondre à ses détracteurs. « **Je garde la même position. Je voterai contre la ferme-**

ture. Mais vous comprenez bien que cette position ne facilite pas mes échanges avec mes collègues du Département. J'essaierai d'en convaincre le plus possible ».

Le maire a également réaffirmé qu'il avait bien interféré auprès d'Armelle Fellahi, directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) pour que soient stoppés ces envois de courriers erronés. Il réitère donc : « **Les enfants qui doivent aller au Val de Vire iront au Val de Vire** ».

La création d'une cité éducative ?

Les parents d'élèves et enseignants au Val de Vire ne sont pas venus à cette réunion du conseil les mains dans les poches, bien au contraire. Fiches à la main, ils ont fait une contre-proposition à la municipalité. « **Il faut lancer une grande réflexion autour de l'avenir du Val de Vire et y créer une cité éducative !** »

Pour le collectif, l'idée est de « **continuer à mettre en place beaucoup de projets à destination de la réussite de tous les élèves : au niveau scolaire et éducatif, santé, social, sportif, culturel, etc.** »

Une cité éducative viserait à intensifier les prises en charge éducatives des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle, « **avant, pendant, autour et après le cadre scolaire** ». Autant dire la position opposée au conseil départemental qui vise à dissoudre le collège.

Pour ce faire, ils mettent en avant les qualités du quartier « **le plus peuplé de Vire Normandie, donc un quartier qui semble prioritaire** », avec des structures existantes : « **sportives, établissements scolaires, des liens culturels avec le théâtre du Préau, qui permettront un support pour mettre en place cette politique qui sera menée par la Ville de Vire et sa municipalité avec les différents partenaires.** »

Cette cité éducative devra donc être menée par la collectivité. « **On va étudier le sujet** », note le maire. Le collectif reprend : « **Il y a urgence !** » Réponse : « **Je n'ai pas mené ce type de projet, mais je ne suis pas persuadé qu'on puisse monter un projet comme celui-là en deux mois** ».

« **Si vous êtes motivé, ça peut aller vite** », lance une personne de la foule, devant cette réplique laconique du maire. C'est donc Annie Rossi qui prendra le lead sur ce sujet. L'élue de la majorité l'assure : « **Je suis très volontaire et volontariste. C'est une excellente idée. Ce sont des appels à projets qui sont un peu permanents. Il faut qu'on s'y mette et on va s'y mettre. On a beaucoup d'éléments pour construire ce projet de cité éducative. Vous pouvez donc compter sur beaucoup d'élus, dont moi** ».

« **Enfin une réponse claire et positive** », jugent les soutiens au Val de Vire, qui finiront par applaudir cette sortie d'Annie Rossi.

Christopher LEBRANCHU



La mise en place d'une cité éducative est la contre-proposition faite par le collectif.

Le maire a, une nouvelle fois, dû faire face aux soutiens du Val de Vire.